

UN CONTRAT DE TERRITOIRE POUR DÉVELOPPER LA LECTURE

Marie-Hélène Millet, Conseillère départementale, et Sylvie Le Clech, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire, ont signé le Contrat Territoire Lecture « Blaisois – Pays de Chambord 2017/2019 ».

Il marque le début d'une nouvelle collaboration ayant comme objectifs pour le Département de développer le goût des livres auprès de publics éloignés de la lecture, et de nouer des partenariats entre structures sociales et bibliothèques.

Ce contrat de 3 ans représente un engagement financier de 174 500 € par le Département. L'État apporte son soutien par une contribution de 75 000 €.

Dès 1999, le Conseil départemental s'est engagé dans un plan de lecture publique à destination des communes de moins de 10 000 habitants afin de développer et structurer un réseau de lecture publique départemental. En 2010, le Ministère de la Culture, souhaitant favoriser le développement de la lecture, a mis en place les Contrats Territoire Lecture (CTL).

Le CTL signé aujourd'hui entre l'État et le Département sur la période 2017/2019 a pour ambition de répondre aux enjeux intercommunautaires forts et aux attentes des publics en matière de lecture et d'usages numériques.

Le but est de mettre en place des actions partenariales en faveur de publics pouvant avoir des difficultés d'accès à la lecture (personnes âgées / handicapées / illettrées / zones rurales...) sur le territoire du Blaisois – Pays de Chambord. 27 bibliothèques municipales situées sur le territoire d'Agglopolys et 12 bibliothèques municipales du Grand Chambord sont concernées.

Le programme d'actions est structuré autour de 3 axes :

✓ **Agir auprès des publics éloignés du livre**

Deux types de publics prioritaires ont été identifiés : les seniors et personnes en situation de handicap avec le développement d'un projet « Lecture bleue », et les personnes en situation d'illettrisme à destination desquelles le projet « Facile à Lire » sera mis en place. Le CTL permet également de mettre en place un partenariat avec l'association *Bibliothèques Sans Frontières* autour du dispositif *Ideas Box*, bibliothèques nomades dont le Conseil départemental acquiert un exemplaire.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

✓ **Accompagner les publics aux usages numériques**

Depuis 2014, un projet culture numérique et lecture publique a constitué un premier volet d'appropriation des outils numériques et des ressources en ligne par dix bibliothèques du périmètre d'intervention. Le CTL permettra d'aller plus loin dans l'offre numérique, en élargissant l'accès aux offres actuelles à l'ensemble des bibliothèques et en proposant, en lien avec le festival numérique Vagabondag(e)s, une offre de médiation autour de la création numérique innovante.

✓ **Développer l'offre artistique et littéraire en bibliothèque**

La mise en œuvre des projets d'Éducation Artistique et Culturelle en bibliothèque permet de renforcer les liens entre les établissements scolaires et les bibliothèques du périmètre. De même, le CTL a pour ambition d'accentuer la présence d'auteurs et de formes artistiques autour de la littérature en bibliothèque, en particulier les plus petites, grâce à la création de nouveaux dispositifs dont le label Livres de Loir&Cher.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12